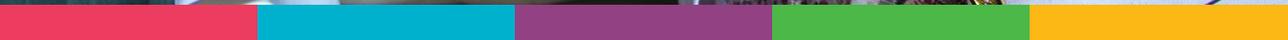




Reconnue d'utilité publique

Votre générosité
au service des plus fragiles,
faites un don





Deux principes nous gouvernent à Partage et Vie :

prodiguer partout où cela est nécessaire les soins à nos résidents, et faciliter le parcours des personnes âgées, porteuses de handicap ou malades, en lien avec les acteurs de la médecine de proximité. Notre reconnaissance d'utilité publique nous engage à agir dans ce sens partout en France. Nous vous proposons aujourd'hui d'être aussi acteurs de l'accompagnement des plus vulnérables, en nous faisant un don.

D'avance merci !

Un de nos défis : l'appel aux dons

Avec 127 établissements et services dont 85 EHPAD, la Fondation Partage et Vie œuvre partout en France. Acteur non lucratif, nos tarifs d'accueil dans les établissements médico-sociaux sont encadrés par la réglementation, en partenariat avec les conseils départementaux et les agences régionales de santé. Une majorité de nos places sont habilitées à l'aide sociale, ce qui permet d'accueillir des personnes avec des revenus modestes.

Partage et Vie initie un appel à don, avec l'ambition que la générosité encourage à changer le regard sur les vulnérabilités notamment le grand âge. Notre reconnaissance d'utilité publique et notre présence sur l'ensemble du territoire nous engage à être un acteur de référence engagé et humain, au service des plus fragiles.



Un don qui fait du bien



En donnant pour la Fondation Partage et Vie, vous soutenez :

- Notre professionnalisme engagé, solidaire et non lucratif
- Notre ouverture aux proches et aux aidants
- Notre vision de la société, encourageant les liens intergénérationnels
- Notre démarche éthique, favorisant le partage d'expériences
- Notre approche globale de la personne fragile

Votre don, pour quoi ?

L'innovation sur tous les plans

L'esprit d'innovation de Partage et Vie se traduit par des réalisations sociales, techniques ou thérapeutiques.

La méthode Montessori fait l'objet d'un déploiement national au sein de nos unités protégées. Cette approche non médicamenteuse procure des bénéfices tant pour les résidents (préservation des capacités) que pour les personnels (satisfaction au travail, recherche de sens). En parallèle est menée l'étude scientifique «IMéMori», sous la direction du professeur Claude Jeandel, conseiller médical auprès du président du conseil d'administration de Partage et Vie et avec le soutien de nombreux partenaires. Inédite dans le secteur, elle a pour ambition de mesurer les impacts cliniques et organisationnels de la méthode.

Ouvrir nos maisons sur l'extérieur, en faire des plateformes de services et d'échanges est aussi l'une de nos priorités. Des cafés des aidants sont ainsi ouverts pour soutenir les proches, leur apporter écoute et conseils. L'intergénérationnel est favorisé avec la création de crèches à proximité immédiate, le partage de dispositifs communs avec des étudiants ou encore la mobilisation de jeunes volontaires en service civique. Des jardins thérapeutiques et des plateformes d'activités adaptées sont accessibles aux seniors des communes pour favoriser les liens.

Enfin, la télémédecine et la télé-expertise sont encouragées et nous utilisons des dispositifs de domotisation, favorisant l'autonomie des personnes accueillies et la qualité de vie au travail des collaborateurs, ainsi que des équipements de soins et de loisirs nouvelle génération, ludiques, interactifs, connectés, pour des temps de détente ou thérapeutiques.



*C'est grâce à
l'inspiration de tous,
collaborateurs,
partenaires et
familles, que naît
l'innovation.*



Une meilleure qualité de vie

Le cadre de vie est essentiel à la qualité de vie des personnes accueillies. Pour répondre toujours mieux aux besoins, Partage et Vie poursuit la modernisation de ses établissements à travers des chantiers de rénovation, d'agrandissement et de reconstruction.

Parmi les principes qui guident ces opérations : la volonté de proposer des environnements à taille humaine qui conjuguent respect de l'intimité et convivialité, des espaces ouverts sur la cité et des équipements technologiques qui améliorent le confort des résidents et facilitent le travail des collaborateurs.



La Mésangerie, établissement ouvert dans les Yvelines en 2021, est l'illustration de ce que la Fondation veut en matière de cadre de vie. Disposant de beaux espaces communs, cet EHPAD offre, grâce à son fonctionnement en petits hameaux de vie et à son organisation de type village, un sentiment de chez-soi aux résidents.

Enfin, pour nous adapter aux besoins actuels et futurs des plus vulnérables, nous accompagnons l'émergence de nouvelles formes de lieux de vie, avec la création d'habitats inclusifs pour personnes âgées notamment à Joué-les-Tours (Indre-et-Loire), Frontenay-Rohan-Rohan (Deux-Sèvres), Duclair (Seine-Maritime), Soultz-sous-Forêts (Bas-Rhin) et Montélimar (Drôme).

En nous faisant un don
vous encouragez
nos initiatives
et notre développement

*Voici quelques exemples
de ce que nous voulons mener,
grâce à vos dons :*

**Un jardin thérapeutique
pour personnes
ayant des troubles
neurodégénératifs**

Au *Domaine d'Aubert* prendra place un jardin sensoriel avec des tables potagères, un kiosque pour les familles et des arbres fruitiers. 1100m² d'espace sont prévus pour créer des liens quotidiens, et cueillir des aromates pour les ateliers cuisine.

📍 Auberchicourt, Nord

**Une attention portée
au parcours de vie des
personnes âgées**

Dans cette future plateforme de services seniors, l'accent est mis sur la création de lieux d'échanges et de rencontres, ainsi que sur l'aménagement d'un accueil de jour permettant de rompre l'isolement que des personnes âgées peuvent ressentir à domicile et de soulager les aidants.

📍 Valdahon, Doubs



**Le bien-être des
équipes**

Prendre soin de ceux qui prennent soin est fondamental. À cet effet, nous imaginons d'aménager les espaces de repos avec des fauteuils cocoon adaptés et conviviaux. Pour que la qualité de vivre des résidents côtoie la qualité de vie au travail des équipes.

📍 Valdahon, Doubs



**L'échographie d'effort
pour l'hôpital Arthur
Gardiner**

L'hôpital *Arthur Gardiner* va faire l'objet d'une réhabilitation. Des dispositifs de pointe, tels qu'une table d'effort inclinable et adaptée pour réaliser des échocardiographies y sont prévus. Une fois les fonds nécessaires réunis, ce dispositif pourra être installé dans nos locaux actuels, avant la fin des travaux.

📍 Dinard, Ille-et-Vilaine



**Un espace d'animation
intergénérationnel**

Le lien entre les générations est primordial à la résidence autonomie *Sirius* ; il sera assuré grâce à une microcrèche en rez-de-chaussée et une résidence étudiante à proximité, avec laquelle sont partagés des espaces comme la buanderie et l'espace d'animation. Ces 50m² seront équipés avec des dispositifs favorisant convivialité, échanges et utilisation des nouvelles technologies.

📍 Saint-Nazaire, Loire-Atlantique



Don par chèque

Fondation Partage et Vie
11, rue de la Vanne
CS 20018
92126 Montrouge Cedex

Don en ligne

www.fondationpartageetvie.org/notre-appel-a-don

Un reçu fiscal vous sera transmis.

Vos avantages fiscaux, en nous **faisant un don**

Particulier



66%

de déduction sur l'Impôt sur le revenu (IR) dans la limite de 20% du revenu imposable par an

Grand donateur



75%

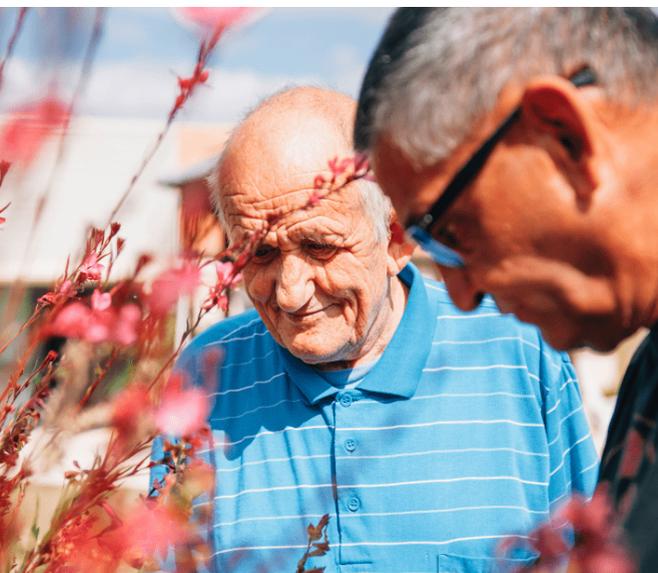
de déduction sur l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) dans la limite de 50 000€ par an

Entreprise



60%

de déduction sur l'Impôt sur les sociétés (IS) dans la limite de 20 000€ ou 5% du chiffre d'affaires annuel hors taxes



La Fondation, en quelques mots

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Partage et Vie accueille, héberge et accompagne les personnes confrontées à la perte d'autonomie. Notre mission nous place au cœur de nombreux sujets de société : le grand âge, la vulnérabilité, l'accompagnement des personnes les plus fragiles, les liens sociaux et la relation avec les familles, les aidants, la fin de vie... et bien d'autres qui nous questionnent autant sur le plan personnel que collectivement. Grâce à 6400 professionnels, nous accompagnons les personnes les plus fragiles dans leur parcours de soins et de vie.

« Mon ambition :
construire une maison commune du partage,
de la solidarité et de la fraternité. »

Clément Wurtz, co-fondateur (2001)